

■ Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante

# PROCES VERBAL

## du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

### 24 JUIN 2009

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire s'est réuni en séance plénière le :

**Mercredi 24 juin 2009**

A 14 heures à la Présidence de l'Université – salle du Conseil

**PROCES VERBAL APPROUVE AVEC UNE ABSTENTION AU CEVU DU 16 SEPTEMBRE 2009**

#### COLLEGE ENSEIGNANT A ET B

##### **MEMBRES PRESENTS :**

##### **Collège enseignants A**

M. Eric DELABAERE, M. Aziz BALLOUCHE, M. Serge BLONDEL, Mme Isabelle RICHARD, Mme Geneviève MAURAS, M. Didier LE GALL.

##### **Collège enseignants B**

M. Jean-René MORICE, Mme Michèle FAVREAU, M. Dominique JONCHERAY, Mme Monique SAUNIER, M. Guillaume NICOLAS, Mme Sabine MALLET.

**AYANT DONNE PROCURATION** : Melle Sandra PALMERO, M. Adnan MECHBAL, M. Fabrice GUERIN.

##### **MEMBRES EXCUSES**

Melle Hélène BOUCARD

#### COLLEGE "BIATOSS"

##### **MEMBRES PRESENTS**

Mme Brigitte BICHET, Mme Emilie BOMAL.

**AYANT DONNE PROCURATION** : Mme Monique BERNIER, Mme Christine BEDU.

#### COLLEGE « ETUDIANTS »

##### **MEMBRES PRESENTS**

M. Antoine MURZEAU, M. Bryan COUBARD, M. Guillaume IFRAH, M. Simon CLEREC.

### **MEMBRES ABSENTS**

Melle Océane TOTO, M. Alix ARTHAUD., Melle Estelle BROUSSE, M. Alexis COCHIN, M. Mickael GOUIN, Melle Claire SERVOIN, Melle Nolwen ROISSE, M. Valentin BROUILLARD, Melle Emilie MOREAU, M. François Loïc PICHARD, M. Mathieu GONOT-GASCHARD.

### **AYANT DONNE PROCURATION :**

Melle Chloé NETTER.

### **EXCUSE**

M. Roger Paillot NZABAT.

## **COLLEGE « PERSONNALITES EXTERIEURES »**

### **MEMBRES PRESENTS**

Mme LANNAUD ROLLAND, Directrice du CLOUS.  
M. LAHEURTE, représentant de la CCI Maine et Loire.

### **MEMBRES ABSENTS :**

M. MUSSET, représentant du comité d'expansion.  
M. LAHEURTE, représentant de la CCI.

## **MEMBRES INVITES**

### **PRESENTS :**

M. ROBLEDO, Directeur de l'ISTIA.  
M. BIROTHEAU, Directeur de l'espace culturel.  
Mme LUSSON.  
M. AMALRIC, Directeur du SUAPS.  
M. BOUJON, Directeur du SUIO.

### **EXCUSEE :**

Mme l'Inspectrice d'Académie

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| 1. Informations diverses.....  | 4  |
| 2. Tutorat d'accueil :.....  | 4  |
| 3. Mise en place d'une commission d'auto évaluation des formations : .....   | 4  |
| 4. Conventions.....  | 6  |
| 5. Renouvellement d'habilitation de la Capacité d'Allergologie (UFR Sciences Médicales) : .....                                    | 9  |
| 6. Diplômes Universitaires :.....  | 9  |
| 7. Modifications de maquettes Master LEA spécialité Langues Communication Interculturelle et Stratégie d'Entreprise (LACISE) ..... | 11 |
| 8. Modifications de contrôles de connaissances : .....   | 12 |
| ESTHUA .....   | 12 |
| UFR MEDECINE .....   | 12 |
| UFR SCIENCES.....  | 12 |
| UFR DROIT .....  | 13 |
| 9. Passation certification C2i niveau 1 : modalités .....  | 13 |
| 10. Analyse des fiches UEL proposées pour l'année 2009/2010 .....  | 15 |
| 11. Plagiat.....   | 19 |
| 12. Subventions FSDIE : examen de projets étudiants .....  | 20 |

## 1. Informations diverses

### Appels à projet :

**M Martina** indique que les appels à projets recensés sont au nombre de 124. Ces projets ont fait l'objet d'un examen par des groupes de travail et 100 projets sont retenus. Des moyens budgétaires supplémentaires seront affectés sur des projets ciblés et il faut noter des axes liés au plan licence.

Dans le cadre de l'appel à recrutement dans les laboratoires de recherche , le président précise qu'une vingtaine d'emplois supplémentaires est prévu.

### Mastérisation :

Le président indique que les étudiants seront inscrits à l'IUFM de Nantes, avec la possibilité de prendre une inscription secondaire auprès des universités qui assurent une préparation au concours.

### Lancement du PRES :

M. Martina indique que le lancement du PRES est prévu à l'Ecole polytechnique de l'Université de Nantes le lundi 29 juin prochain.

### Projets pour le haut commissariat à la jeunesse :

**M Martina** indique que des projets ont été remontés avant le 15 juin en privilégiant deux axes principaux :

- l'axe sur l'insertion professionnelle avec des actions d'accompagnements pour les étudiants qui « décrochent »
- l'axe sur le dispositif d'orientation active post bac en partenariat avec le SAIO, le Rectorat

### Réunion des trois conseils :

**M Martina** informe et invite les membres du CEVU à une réunion d'information le vendredi 26 juin sur le passage aux responsabilités et compétences élargies.

## 2. Tutorat d'accueil :

**M. Murzeau** donne quelques informations sur le tutorat d'accueil en précisant que cet axe est sous la responsabilité du vice président étudiant. Il souligne l'implication forte des composantes dans ce dispositif.

Une réunion avec la DEVE a été calée afin d'analyser les besoins des composantes. A l'heure actuelle le budget tutorat n'est utilisé que par les composantes de formations généralistes et c'est un peu regrettable. **M Murzeau** insiste sur la nécessité de pérenniser des actions avec le support institutionnel de la DEVE.

## 3. Mise en place d'une commission d'auto évaluation des formations :

**M Delabaere** indique quelques dates dans le cadre des futures habilitations du contrat quadriennal. Des informations précises devront nous parvenir vers la mi octobre.

- **15 octobre 2010** : mise en expertise des dossiers
- **15 novembre 2010 – 31 mars 2011** : évaluation des licences et masters par l'AERES
- **15 Mai 2011** : résultats des évaluations par l'AERES.

Le président indique que l'université doit prendre en compte la nécessité de s'auto évaluer. Il en résultera deux conséquences :

- l'université doit être capable d'analyser ses formations
- l'université élaborera un cahier des charges de son évaluation.

Dans ce contexte il apparaît intéressant que le CEVU mette en place des groupes de travail dont la mission sera :

- d'établir un bilan des formations actuelles ;
- de déterminer un cadrage et une architecture des futures formations

Cette auto évaluation suppose que les équipes pédagogiques des filières soient associées à ce dispositif.

**M Martina** insiste sur la nécessité de s'engager dans une réflexion globale et non tubulaire. En effet il apparaît essentiel de ne pas séparer l'auto évaluation du projet.

En terme de pistes le président note par exemple que la réflexion pourrait être menée en terme de domaine de formation et non en terme de filières spécifiques et disciplinaires. Il faudrait également s'acheminer vers une volonté de :

- ne pas augmenter le nombre de spécialités,
- de réfléchir sur les filières de gestion dans leur globalité,
- de réfléchir sur le post bac immédiat
- de réfléchir également sur la relation recherche-formation.

**M Martina** indique que l'élaboration des dossiers d'habilitation devra se faire parallèlement avec l'articulation de notre offre de formation. Nous devons prendre en considération une démarche globale, en proposant dès septembre :

- un calendrier,
- un cadrage,
- la mise place de commissions de travail.

**M Laheurte** estime intéressant de raisonner en terme de vision macro dans l'architecture des formations et de leur liaison avec le monde économique.

**M. Martina** indique par ailleurs que le PRES n'est pas l'instrument d'anticipation à des fusions futures.

**Mme Mauras** affirme à son tour la nécessité de mettre en place une auto évaluation des formations. Elle note l'importance de réfléchir sur des axes prioritaires tels que l'insertion professionnelle. Par ailleurs **Mme Mauras** souligne que l'ISSBA est entré dans cette démarche de transversalité depuis longtemps.

L'intervenante souligne que la non hiérarchisation entre le travail mené par le conseil scientifique et le CEVU soit clairement affiché dans l'auto évaluation.

**M Martina** note la nécessité de mener une réflexion parallèle entre les dossiers de mastérisation et l'offre de formation future.

A la question de **M Joncheray** sur le rôle des directeurs d'UFR dans l'offre de formation, le président note que la démarche de réflexion doit être envisagée en dépassant le découpage institutionnel. Le président indique à titre d'exemple que le rapprochement entre l'ESTHUA et l'UFR Droit, Economie et Gestion pour les formations de gestion pourrait être envisagé.

**M Legall** insiste sur l'importance d'une démarche de prospective dans l'élaboration de notre future offre de formation. Chacun des acteurs de la communauté universitaire doit s'interroger

sur l'apport des uns et des autres en termes de compétence. Il faut mener une réflexion sur le long terme.

**M Clerec** demande une intervention sur la remontée des étudiants boursiers afin que ces derniers bénéficient d'un 10ème mois compte tenu des perturbations. Après avoir fait remarquer à cet élu que les questions diverses doivent être remontées avant le conseil, le président indique que les services centraux ont reçu depuis longtemps la circulaire invoquée. Les consignes ministérielles indiquent une remontée au 25 juillet des boursiers qui ont des sessions de rattrapage en septembre. En l'état actuel, seule l'UFR lettres est concernée.

Le président indique que le travail sera effectué en fonction des consignes ministérielles. Cependant un courrier sera adressé afin de sensibiliser l'autorité de tutelle sur l'importance de prendre en compte tous les étudiants boursiers.

## 4. Conventions

### I Conventions IUT :

- I **Convention IUT/Lycée Jean Monnet des Herbiers (85)** relative à la LP Industries agroalimentaires, Alimentation Spécialité : Designer de produits agroalimentaires.

**Mme Saunier**, responsable de cette licence fait part des modifications à apporter :

- o **Article 3** : Remplacer dans le comité de Pilotage « Le chef de département » par « le Directeur ou son représentant »
- o **Article 6** : Remplacer dans le jury de diplôme « Le chef du département » par « le Directeur ou son représentant ».
- o **Article 4** : dernier paragraphe :  
Enlever « Ils sont également inscrits au lycée des Herbiers » car cela n'est pas possible.

**Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.**

- I **Convention IUT/ Lycée Chevrollier** relative à la LP Gestion de la production industrielle Spécialité : Automatisation et Informatisation pour la Traçabilité de Système de Production.

**M. Robledo** s'interroge sur la collaboration avec le Lycée Chevrollier, partenariat qui n'existait pas auparavant.

**M. Delabaere** répond que cette convention est conforme avec la maquette habilitée, le lycée Chevrollier apportant son plateau technique.

**Le CEVU émet un avis favorable avec une abstention.**

- I **Convention IUT/ Lycée Colbert de Torcy** relative à la LP Automatique et informatique industrielle Spécialité : Maintenance des Systèmes Automatisés.

**Mme Favreau** se demande si les composantes « associées » sont informées en cas de modifications du projet. M. Delabaere répond qu'elles doivent être systématiquement informées. Il note l'intérêt pour les partenaires de connaître les composantes de l'Université participant à la formation.

**Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.**

- I **Convention IUT/le Lycée de l'Hyrôme** relative à la LP Réseaux et télécommunications Spécialité : Réseaux Informatiques et Industriels.

**Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.**

- I **Convention IUT/L'INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, AGROALIMENTAIRES, HORTICOLES ET DU PAYSAGE (AGROCAMPUS OUEST)** relative à la LP Biotechnologies Spécialité : Biologie Analytique et Expérimentale des Micro-Organismes, du Végétal et de l'Animal.

M. Delabaere présente cette convention. Les remarques qui suivent émises par le CEVU seront prises en compte :

- o **Article 2** : partenaire cohabilité : AGROCAMPUS-OUEST ajouter centre Angers.
- o Modifier le dernier paragraphe de cet article 2 comme suite : « Les chargés d'enseignement sont nommés par le Président de l'Université d'Angers **y compris de le cas de l'apprentissage...** »
- o **Article 3** : Remplacer dans le comité de Pilotage « Le chef du département » par « le Directeur ou son représentant »
- o **Article 6** : Remplacer dans le Jury de diplôme « Le chef du département » par « le Directeur ou son représentant ».

**M. Aziz Ballouche** se demande s'il serait possible qu'une convention type soit utilisée pour l'ensemble des formations cohabilitées.

**M. Delabaere** répond qu'AGROCAMPUS OUEST n'intervient ici que dans le cadre de la formation continue. Le pilotage complet est du ressort de l'IUT.

A l'interrogation de **Mme Bichet** et de **M. Ballouche** sur la mention ou non des composantes associées dans les conventions, M. Delabaere répond que dans la convention type de licence professionnelle il est demandé que l'on cite les composantes associées, ces informations sont aussi portées dans le dossier d'habilitation.

**Mme Favreau** indique qu'une composante peut être associée sans que des enseignants n'interviennent et inversement.

**Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.**

- I **Convention IUT/la Chambre Départementale d'Agriculture du Maine-et-Loire** relative à la LP Agronomie Spécialité : Traçabilité des Filières, Qualité des Produits Agricoles et Valorisation. : avis favorable à l'unanimité.

**M. Delabaere** présente cette convention. Les remarques qui suivent émises par le CEVU seront prises en compte :

- o Modifier le paragraphe de l'article 2 : « Les chargés d'enseignement sont nommés par le Président de l'Université d'Angers **y compris de le cas de l'apprentissage...** »

- **Article 3** : Remplacer dans le comité de Pilotage « Le chef de département » par « le Directeur ou son représentant ».
- **Article 6** : Remplacer dans le jury de diplôme « Le chef du département » par « le Directeur ou son représentant ».

**Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.**

**I Convention ISTIA :**

- **Convention entre l'Université d'Angers - ISTIA (France) et l'IFTIC-SUP de Yaoundé (Cameroun) pour la délocalisation du Master 2 Technologies Innovantes Spécialité « Innovation & Transfert » Parcours « Information Stratégique et Veille Technologique »** : avis favorable avec 4 abstentions.

**M. Ballouche** rappelle la nécessité d'une réflexion de fond en vue d'établir un cadrage d'établissement sur les délocalisations des formations (pilotage). Par exemple dans la présente convention qui assure le pilotage d'une telle organisation (sélection, jury ...).

**M. Delabaere** répond qu'une charte de délocalisation est en cours d'établissement à la CPU. Cette charte devra passer au CEVU. Ce dossier n'est pas encore bouclé.

**M. Robledo** informe qu'une convention pour le M1 à déjà été établie. 78 étudiants poursuivent la spécialité dans la M2. Régulièrement les enseignants vont sur place. 1 enseignant au minimum dans les jurys de sélection sur place également pour les jurys de fin d'année.

**M. Webb** a donné son accord sur la convention.

**Mme Saunier** se demande quelles modalités sont mises en place pour que cette formation devienne autonome.

**M. Robledo** informe qu'un engagement par l'ambassade de France au Cameroun et le Ministère de l'enseignement au Cameroun vise à développer sur place des compétences camerounaises. Ces instances seront attentives à l'insertion des étudiants. L'habilitation et les subventions seront retirées si les étudiants ne restent pas sur place.

**M. Joncheray** souhaite savoir comment les heures sont comptabilisées : en heures complémentaires ou faisant partie du service principal de l'enseignant.

**M. Robledo** répond que cela peut rentrer dans le service des enseignants. Ces heures seront facturées à l'école qui rembourse l'équivalence.

**Le CEVU émet un avis favorable avec 4 abstentions.**

**I Convention ESTHUA :**

- **Convention relative à la licence « ingénierie des services parcours tourisme et hôtellerie entre l'Université d'Angers (ESTHUA) et l'université de Canton en Chine »** :

Il s'agit d'un renouvellement. Cette double diplomation offre également la possibilité aux meilleurs étudiants de venir soit à L'université de Nice ou à d'Angers pour poursuivre leurs études.



**Le CEVU** émet un avis favorable avec une abstention.

## 5. Renouvellement d'habilitation de la Capacité d'Allergologie (UFR Sciences Médicales) :

M. Delabaere rappelle qu'il s'agit d'un diplôme national. Les frais d'inscriptions fixés tous les ans sont de 452 euros.

**Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.**

## 6. Diplômes Universitaires :

### **Création de DU :**

#### **I DU Théâtre (s)**

**M. Birotheau** souhaite ajouter au sujet du tarif page 4 :

« Les étudiants admis à suivre cette formation, sont régulièrement inscrits à l'Université et s'acquittent des droits de scolarité fixés chaque année par arrêté ministériel ainsi que les droits de médecine préventive ».

Ce projet est né d'un constat suite à la mise en place des UEL « théâtre » en 2007. L'implication d'un nombre important d'étudiants dans ce domaine et le nombre d'étudiants concernés a révélé un réel besoin. Le succès et la dimension nationale du festival de théâtre a également permis de nouer des liens avec les autres universités. Un partenariat va être établi avec le NTA.

Il s'agit d'une formation sur 2 ans, le tarif est annuel. Le niveau d'entrée se situe au niveau du L1/L2. Il ne s'agit pas de former des «comédiens ».

A la question de Mme Bichet, sur la logistique « inscriptions et examens », M. Martina répond qu'elle sera assurée par l'espace culturel.

**M. Joncheray** n'a aucun commentaire à faire sur le fond du dossier, cependant il aurait souhaité que des responsables d'autres composantes soient associés à ce projet et se demande si ce projet n'est pas concurrent ou redondant avec ce qui se fait à l'UFR de Lettres. Pour lui le CEVU devrait se prononcer et encourager ce projet à être revu en associant d'autres forces vives de l'UA.

**M. Birotheau** a sollicité des enseignants. Il ne connaît pas l'ensemble des compétences de ces derniers sur l'université. La capacité d'accueil du DU est de 12 étudiants. Il estime qu'il n'y a pas de concurrence.

**M. Martina** souhaite que l'information soit diffusée largement de sorte que si des compétences recherchées par ce DU existent au sein de l'Université, elles puissent être intégrées à la formation.

De plus, il s'agit d'une formation complémentaire, l'objectif n'étant pas de conduire à la création d'un master.

**M. Ballouche** s'interroge sur le statut et les charges d'enseignements de M. Astoul. Il comptabilise 600 heures d'enseignement. Il considère que cela n'est pas concevable.

**M. Birotheau** répond que cet intervenant signera un contrat 10 mois (metteur en scène professionnel et philosophe).

Un correctif sera fait la première année par rapport au nombre d'heures à effectuer. Au bout d'une année, le NTA prendra le relai pour les interventions (convention de partenariat). Il ne s'agit pas de contrat « enseignant » mais d'intermittent du spectacle.

**M. Ballouche** regrette que soit mentionné clairement dans le détail des cours des heures Eq TD. Il considère comme une dérive grave de faire intervenir quelqu'un sur un contrat 10 mois et de lui faire assurer des « enseignements ».

**M. Martina** propose de présenter différemment la maquette.

### **Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.**

L'avis favorable du CEVU sur ce DU est exprimé sous réserve que :

- l'équipe pédagogique puisse intégrer des compétences d'enseignants chercheurs de l'établissement en cohérence avec le contenu de la formation du DU.
- dans l'annexe 1 les heures éq TD soient remplacées par heures « étudiant ».

#### **I DU Cinéma (s) et Audiovisuel :**

**M. Birotheau** explique que ce projet est né suite aux demandes du Lycée Renoir où il existe une option cinéma. 40 lycéens qui ont pris cette option depuis la seconde poursuivent leurs études à l'université. Ces étudiants souhaitent continuer cette activité. Ce DU les amène à un certain niveau de lecture de l'image des contenus et de la critique. Il y aura des cours communs entre les deux DU.

**M. Joncheray** est étonné qu'il n'y ai pas eu de consultation préalable pour construire ce projet. M. Delabaere répond que M. Fraile regrette également de ne pas avoir été consulté. Cependant il ne pourrait pas « matériellement » intervenir dans ce DU.

L'équipe pédagogique reste ouverte en conservant le créneau des compétences que l'on cherche à développer dans ce DU.

**M. Le Gall** précise qu'il y a à l'UFR Lettres un dispositif optionnel orienté «cinéma ». De ce fait il faut une concertation et pas de vase communicant. Il faut être attentif.

**M. Birotheau** assure qu'il ne peut y avoir de concurrence, les champs d'interventions sont distincts.

**M. Martina** pense que ce DU pourrait être attractif pour ce qui se déroule à l'UFR Lettres.

**M. Delabaere** propose ce DU au vote en reprenant les mêmes remarques que pour le DU « Théâtre (s) ».

### **Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre et une abstention.**

#### **I D.U. « Préserver l'autonomie et l'indépendance de la personne âgée » (UFR Sciences Médicales)**

**M. Guillaume Nicolas** rappelle que le but est de sensibiliser les professionnels de la santé à l'autonomie des personnes âgées. L'enseignement théorique de 60 heures.

**M. Ifrah** souhaite que soit ajouter dans les conditions d'inscription les étudiants titulaires d'un diplôme d'état en pharmacie.

**M. Legall** précise que M. Allain, est professeur à l'Université et pas au centre mémoire recherche ressources au CHU.

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.

**I DU « Maintien et hospitalisation à domicile »** (UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé) :

**M. Ifrah** souhaite que soit modifié dans les conditions d'inscription « les étudiants en pharmacie avec 6<sup>ème</sup> année validée ou internes de médecine générale » par les étudiants en pharmacie avec 6<sup>ème</sup> année validée ou internes de médecine. »

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.

**I DU « Actualisation officinale »** (UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé) :

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.

## **7. Modifications de maquettes Master LEA spécialité Langues Communication Interculturelle et Stratégie d'Entreprise (LACISE)**

**M. Delabaere** fait un rappel de l'historique de ce dossier. Sous la mention LEA il y a deux spécialités dont une spécialité « langues Communication interculturelle et stratégie d'entreprise ». Cette maquette a été remontée par l'UCO directement au Ministère. Dans le retour de l'évaluation de l'AERES et du Ministère il est précisé que cette formation devrait être travaillée pour éviter les redondances avec la spécialité de l'Université d'Angers. Il a été également demandé de se rapprocher plus des compétences « recherche » développées à l'UCO. Le contenu doit être en cohérence avec le nom de la spécialité.

Une demande d'expertise sur la maquette modifiée a été envoyée au Ministère fin avril début mai. Pour l'instant nous n'avons toujours pas de réponse du Ministère. Selon M. Delabaere il est clair que le Ministère laisse l'université prendre ses propres responsabilités.

**M. Le Gall** pense que les risques de concurrence entre les deux spécialités sont restreints.

**M. Joncheray** émet deux réserves sur ce dossier :

1/ les modalités d'accès à la formation ne sont pas conformes à l'habilitation de l'UA.

2/ le Ministère a accordé la mise en place sous réserve qu'il n'y ai pas redondance avec l'offre de l'Université d'Angers. A l'heure actuelle le Ministère n'a pas donné son feu vert.

**M. Delabaere** précise qu'il s'agit d'une recommandation pour le prochain contrat. La maquette a été remaniée. Les redondances sont dues à la mention (langues) qui fixent les règles. Une réflexion plus approfondie pourra être menée au prochain contrat.

**M. Ballouche** rappelle que dans la convention cadre signée avec l'UCO il y a une clause de non concurrence.

**M. Le Gall** ajoute qu'il ne faut pas se mettre en condition de créer une offre concurrente. On est arrivé à un point d'équilibre.

**M. Delabaere** rappelle qu'un travail important a été effectué. Au stade actuel, il ne faut pas engager « un bras de fer » avec l'UCO.

**M. Joncheray** rappelle que les modalités de recrutement doivent être conformes à l'habilitation. Notamment il devrait y avoir une harmonisation au niveau des recrutements.

**M. Le Gall** se demande s'il existe une licence LEA à l'UCO. Si on restreint l'accès de cette spécialité au titulaire d'une licence LEA cela voudrait dire que l'on interdit de recruter leur propre étudiant.

**M. Delabaere** propose ces modifications au vote. **Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre et 3 abstentions.**

## **8. Modifications de contrôles de connaissances :**

### **ESTHUA**

(Avis favorable du Conseil de Gestion du 4 mai 2009)

- Licence Technologies et Entreprise  
(UFR des Sciences pharmaceutiques et d'Ingénierie de la santé -ISSBA et IMIS-ESTHUA)
- Diplôme de Guide Interprète National
- Licence Professionnelle Technicien Animateur Sécurité
- Licence professionnelle Commercialisation des produits équités

**Le CEVU émet un avis favorable du CEVU à l'unanimité.**

### **UFR MEDECINE**

(Avis favorable de la Commission de la Pédagogie de l'UFR Médecine le 18 Mai 2009 et  
Vote unanime du Conseil de l'UFR Médecine le 20 Mai 2009)

#### **I Contrôle des connaissances du Concours de P.C.E.M. 1**

Le CEVU émet un avis favorable du CEVU à l'unanimité.

- **D.U. Douleur, soins de support et soins palliatifs**
- **D.I.U. Ostéopathies fragilisantes (demande de changement d'intitulé par « D.I.U. de Pathologie osseuse médicale »)**

(Modifications approuvées par le Conseil de Gestion du 20/05/2009).

Le CEVU émet un avis favorable du CEVU à l'unanimité.

### **UFR SCIENCES**

(Avis favorable à l'unanimité du conseil de la pédagogie de l'UFR Sciences le 29 mai 2009 et  
avis favorable à l'unanimité du Conseil de l'UFR Sciences le 2 juin 2009).

M. Coubard souhaite que les votes sur le contrôle continu intégré soient différenciés des autres.

- L1 SVT : Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre.
  - PCCP - Préparation aux Concours Communs Polytechniques L2 MPCIE
  - L2 portail Sciences du Vivant et Géosciences
  - Master 1 Environnement Ecologie
    - Parcours Ecologie Biologie des Populations
    - Parcours Altérations des systèmes biologiques
  - M2 recherche mention Ecologie Environnement spécialité ASB « Altérations des Systèmes Biologiques »
  - M2 STIS biosignalisation cellulaire et moléculaire et physiopathologie
  - Master STIS parcours biosignalisation cellulaire et moléculaire, 1ère année
  - Master 1 Ecologie Environnement – Parcours Altération des Systèmes Biologiques
  - Master 1 spécialité Biologie et Technologie du Végétal
  - Master 2 spécialité Technologie du Végétal et Productions Spécialisées
  - M1 CHIMIE
  -
- Le CEVU émet un avis favorable du CEVU à l'unanimité.**

## UFR DROIT

- Master 1 - domaine Economie et Gestion - mention Banque Finance Assurance. Ecole Supérieure d'Economie et de Management des Patrimoines (ESEMAP).
- Master 2 professionnel domaine droit, économie et gestion | Mention Management | Spécialité MIRH Management International des Ressources Humaines (IHRM - International Human Resource Management)
- MASTER 2, DROIT DES INTERVENTIONS PUBLIQUES
- Master 2 Chargé de développement : entreprises et territoires Co-habilité UFR Droit et Lettres

Avis du Conseil d'UFR du 14 mai 2009 : favorable à l'unanimité.

Le CEVU émet un avis favorable l'unanimité.

### 9. Passation certification C2i niveau 1 : modalités

DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS ET DE LA VIE ETUDIANTE



## PASSATION CERTIFICATION C2I NIVEAU 1 MODALITES

### RAPPEL

La certification C2i – niveau 1 est partie intégrante de la formation en Licence au point qu'elle fait partie de la grille d'évaluation des Licences de l'AERES. Le projet d'établissement prévoit que tous les étudiants de niveau Licence soient formés au C2i – niveau 1 et puissent passer cette certification.

Afin de gérer la passation du C2i-1, une cellule C2i est créée. Elle est composée en particulier du chargé de mission C2i et des correspondants C2i dans les composantes et certains services communs concernés (STIC, CUFCo).

Rôle de la cellule C2i :

1. harmonisation du C2i (enseignement, certification)
2. gestion des intervenants (recrutement, formation)
3. gestion des examens de certification
4. gestion du suivi des étudiants (validation des compétences, délivrance des certificats)
5. participation au projet C2i dans l'UNR
6. proposition pour la gestion des étudiants (redoublement, extérieurs, etc)

Rôle des correspondants C2i :

gestion de la mise en place dans les emplois du temps

responsables du bon déroulement des enseignements et de la certification dans leurs composantes

A compter de la rentrée 2009 la cellule C2i dispose d'un budget de fonctionnement : un budget spécifique de fonctionnement pour l'organisation de la formation à l'ENT et la gestion des examens de certification; un secrétariat dédié (partagé avec la certification langues)

## MODALITES DE PASSATION 2009-2010

Étant donné le nouveau mode de passation (cf. BO du 4 septembre 2008) , avec 18 éléments à évaluer (9 points du référentiel avec épreuves théoriques et pratiques pour chacun), l'obtention à la première passation paraît très complexe (4% des candidats selon les statistiques de certaines universités ayant mis en place la nouvelle certification ou sur la base de l'ancienne), il apparaît donc nécessaire de permettre plusieurs inscriptions gratuites pour un candidat de Licence.

| PUBLIC CONCERNEE   | TARIF PASSATION du C2i-1   |
|--|--|
| Étudiant(e) inscrit(e) en FI en 1ère, 2ème ou 3ème année d'université (Licence, DUT, etc ...) avec enseignement intégré à la maquette  | - Gratuit pour les première et deuxième passations<br>- 10 Euros pour toute passation supplémentaire |
| Étudiant(e) inscrit(e) en FI en 1ère, 2ème ou 3ème année d'université (Licence, DUT, etc ...) sans enseignement intégré à la maquette  | - Gratuit pour la première passation uniquement<br>- 10 Euros dans les autres cas de figure          |
| Étudiant(e) inscrit(e) en FI, autres cas de figure (étudiants en cours de cursus venant d'université extérieure ou de l'étranger) avec enseignement intégré à la maquette          | - Gratuit pour la première passation uniquement<br>- 10 Euros pour les autres passations             |
| Étudiant(e) inscrit(e) en FI, autres cas de figure (masters, étudiants en cours de cursus venant d'université extérieure ou de l'étranger) sans enseignement intégré à la maquette | - 10 euros dès la première passation   |
| Personnel de l'Université  | Gratuit  |
| Formation continue   | Voir tarifs CUFCo  |

## CALENDRIER PREVISIONNEL

| Calendrier de passations C2i-1 (Prévisionnel)                          |   |
|--|---|
| Passation C2i-1  | Date réunion de jury de certification C2i-1 |
| Entre mi-décembre et fin janvier<br>inscription jusqu'à début décembre | Fin février 2010                            |
| Entre fin mai et fin juin<br>inscription jusqu'à début mai             | Début juillet 2010                          |

À ajouter :

- un jury en octobre 2009 pour les passages de certification tardifs dus au blocage
- une série de passations en septembre avec inscription à la passation lors des inscriptions administratives et un jury en octobre à partir de septembre 2010

## JURY

| Composition du jury de certification C2i-1 (Désigné par le Président)   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Laurent GARCIA, chargé de mission C2i, président du jury</li><li>- Stéphane AMIARD, correspondant UFR Sciences médicales</li><li>- Frédéric CACKOWSKI, correspondant UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines</li><li>- Stéphane CHAUVIN, correspondant IUT</li><li>- Alain GODON, correspondant ISTIA</li><li>- François HERNANDEZ, correspondant UFR Droit, AES et Sciences Éco</li><li>- Olivier HÛ, correspondant site de Cholet</li><li>- Jean-Paul JOLIVET, correspondant UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé</li><li>- Christine MÉNARD, correspondante IMIS-ESTHUA</li><li>- Éric SCHRAFSTETTER, correspondant CUFCo</li><li>- Marie-Christine WELSH, correspondante UFR Sciences</li></ul> |
| Note : le jury délibère valablement si au moins un tiers de ses membres sont présents.  |

M. Delabaere informe qu'un secrétariat sera dédié à la passation et la certification du C2I et à la certification en langues. Il sera rattaché à la DEVE. Physiquement il pourra être localisé en Sciences.

Il soumet ces modalités et ce calendrier au CEVU. Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.

## 10. Analyse des fiches UEL proposées pour l'année 2009/2010

**M. Coubard** se fait écho de l'insatisfaction d'un certain nombre d'étudiants sur les modalités d'examen des UEL. Cette année toutes les organisations étudiantes ont critiqué les modalités d'inscription ou de contrôle de connaissances des UEL. Il y a eu des menaces de mouvements et des pétitions. La situation n'évoluant pas et s'agissant d'une année d'élection étudiante, la menace de mouvements sera d'autant plus grande.

**M. Delabaere** rappelle qu'un groupe de travail auquel l'ensemble des membres du CEVU était invité s'est réuni. Un seul étudiant a participé aux réunions. L'ensemble du compte rendu a été envoyé aux membres du CEVU. L'information a été diffusée. Malgré un travail important effectué cette année, il est conscient qu'il reste des points à améliorer pour l'année prochaine.

## **I PROPOSITIONS UEL SUAPS**

UEL 265 « Connaissance de l'Univers du Sport »

UEL 266 « Histoire de la danse au XXème siècle »

UEL SUAPS APSA (Activité physique sportive et artistique)

UEL 267 Engagement dans la vie associative à vocation sportive

**Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre.**

## **I PROPOSITIONS UEL PRESIDENCE**

UEL 217 : Engagement étudiant : élu ou représentant étudiant

**Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.**

## **I PROPOSITIONS UEL ESTHUA**

UEL 261 Tourisimes et sociétés

UEL 262 Histoire du cheval et des techniques de l'équitation

UEL 263 initiation à l'aviron

UEL 264 cours d'initiation à l'expertise en meubles et objets anciens

**Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre.**

UEL 260 Concepts et acteurs en Ecotourisme : **le CEVU avis défavorable du CEVU.**

## **I SITE DE SAUMUR**

UEL 268 Les troglodytes - du Val de Loire à l'Europe, un enjeu de développement

**Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre.**

## **I PROPOSITION UEL CAMPUS DE CHOLET**

ASPA

A la découverte de l'entreprise et de son pilotage

Droit et Médias

Droit et NTIC

Musique assistée par ordinateur

Atelier théâtre

L'union européenne, comment ça marche ?

**Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre.**

## **I PROPOSITIONS UEL SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET INGENIERIE DE LA SANTE**

UEL 255 Civilisation musulmane et son apport culturel

UEL 256 initiation à la détermination des champignons macroscopiques

UEL 257 introduction au droit et à l'économie du médicament

UEL 258 Le médicament, un produit banal ?

UEL 259 Projet étudiant

**Le CEVU émet un avis favorable avec 3 votes contre et 4 abstentions**

## **I PROPOSITIONS DE L'UFR DROIT ECONOMIE ET GESTION**

UEL 220 Culture générale, économique et managériale

UEL 54 Droit et Médias

UEL 221 Veille sur internet



UEL 15 Initiation à la création de sites Internet  
UEL 222 Droit et littérature  
UEL 55 Droit des NTIC  
UEL 6 Création d'entreprise volet 1/4 de dossier juridique  
UEL 7 Création d'entreprise volet 2/4 le dossier commercial  
UEL 8 Création d'entreprise volet 3/4 le dossier financier  
UEL 9 Création d'entreprise volet 4/4 gestion de la petite entreprise  
UEL 52 Droit et culture  
UEL 53 Droit international humanitaire  
UEL 224 Ecrire et scénariser une histoire  
UEL 19 Itinéraire de découverte au cœur d'un logiciel d'Economie  
UEL 11 Econométrie : à quoi ça sert ?  
UEL 225 Les pratiques de l'économiste  
UEL 226 Les nouveaux modes de gouvernance des firmes : des sociétés actionnariales aux sociétés fondées sur les Responsabilité Sociale Elargie (RSE)  
UEL 227 Organisations non gouvernementales (ONG)  
UEL 228 Economie expérimentale  
UEL 229 La globalisation financière des économies  
UEL 230 Sensibilisation à la diversité

**Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre.**

## **I PROPOSITIONS DE L'UFR SCIENCES**

UEL 02 Acoustique musicale  
UEL 05 Astrophysique  
UEL 13 Informatique et Internet. Partie A (Compétences C2I)  
UEL 14 Informatique et Internet. Partie B (Compétences C2I)  
UEL 20 La chimie de demain : chimie verte, nanotechnologie et énergies renouvelables  
UEL 23 Neurosciences et société  
UEL 27 Physiologie du sport, diététique et dopage  
UEL 12 Evolution des technologies scientifiques  
UEL 26 Histoire et philosophie des mathématiques  
UEL 218 Perfectionnement en anglais  
UEL 04 Apprendre sur le terrain  
UEL 04 Apprendre sur le terrain (suite)  
UEL 24 Paysage et terroirs 1  
UEL 25 Paysages et terroirs 2  
UEL 219 FORENSIC : FORMation EN Sciences et Investigations Criminelles  
UEL18 Introduction aux nanosciences  
UEL 51 Nouvelles technologies et leurs impacts sur l'homme et l'environnement  
UEL 28 Préparation à une épreuve de QCM : Mathématiques et français  
UEL 03 Activités scientifiques en école primaire  
UEL 22 Mathématiques concrètes

**Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre.**

## **I PROPOSITIONS UE LUFR LETTRES LANGUES ET SCIENCES HUMAINES**

UEL 42 A quoi sert la psychologie ?  
UEL 231 Vieillesse et société  
UEL 43 Analyse des relations au travail (psychologie des rapports entre collègues)  
UEL232 Introduction à la psychanalyse

UEL 233 La famille sous un prisme socio – psychanalytique  
 UEL 234 Le réel et la Science : l'Épistémologie de G. Bachelard  
 UEL 236 Histoire de vie et projet professionnel  
 UEL 236 Culture et sujet / Désir et culture  
 UEL 237 Introduction au structuralisme  
 UEL 44 Presse et journalisme en anglais  
 UEL 36 Mythes et symboliques appliqués à la littérature et aux arts 2 : Thématique de l'initiation : descente aux enfers  
 UEL 35 Mythes et symboliques 3 : Les amours  
 UEL 238 La nouvelle en langue anglaise  
 UEL 37 Préparation au TOEIC  
 UEL 239 Connaissance de la Roumanie  
 UEL 240 « L'Europe : Question de géographie »  
 UEL 241 Enjeux de développement en Afrique contemporaine  
 UEL 242 Cartes et Posters avec Adobe Illustrator  
 UEL 40 Histoire comparée des religions (judaïsme, christianisme, islam)  
 UEL 31 Histoire du Canada (Territoire et population)  
 UEL 32 Initiation à l'archéologie  
 UEL 243 Histoire de la construction européenne  
 UEL 244 Histoire de la lecture en France de la fin du Moyen Âge à nos jours  
 UEL 245 Initiation à l'art médiéval  
 UEL 246 Initiation à la littérature européenne  
 UEL 247 Analyser une argumentation. D'Aristote à Obama  
 UEL 248 Histoire du théâtre. Des conceptions à la mise en scène  
 UEL 249 Principes fondamentaux d'analyse filmique  
 UEL 250 La bande dessinée espagnole  
 UEL 251 Le cinéma de la langue espagnole  
 UEL 252 Initiation à l'espagnol  
 UEL 253 Découverte du cinéma allemand  
 UEL 33 Pratique orale de la langue allemande I  
 UEL 34 Pratique orale de la langue allemande II  
 UEL 254 Panorama de la littérature allemande au XXème siècle  
 UEL 217 Engagement étudiant associatif  
 Annexe UEL 217

**Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre.**

## **I PROPOSITIONS UEL ANJOU INTERLANGUES**

UEL213 ALLEMAND INITIATION DEBUTANT 1  
 UEL214 ALLEMAND INITIATION DEBUTANT 2  
 UEL215 ALLEMAND INITIATION DEBUTANT 3  
 UEL216 ALLEMAND INITIATION DEBUTANT 4  
 UEL209 ARABE DEBUTANT 1  
 UEL210 ARABE DEBUTANT 2  
 UEL211 ARABE DEBUTANT 3  
 UEL212 ARABE DEBUTANT 4  
 UEL270 ARABE INTERMEDIAIRE 1  
 UEL271 ARABE INTERMEDIAIRE 2  
 UEL207 CHINOIS CONFIRME 1  
 UEL208 CHINOIS CONFIRME 2  
 UEL201 CHINOIS DEBUTANT 1

UEL202 CHINOIS DEBUTANT 2  
UEL203 CHINOIS DEBUTANT 3  
UEL204 CHINOIS DEBUTANT 4  
UEL205 CHINOIS INTERMEDIAIRE 1  
UEL206 CHINOIS INTERMEDIAIRE 2  
UEL175 HONGROIS DEBUTANT 1  
UEL176 HONGROIS DEBUTANT 2  
UEL177 HONGROIS DEBUTANT 3  
UEL178 HONGROIS DEBUTANT 4  
UEL173 JAPONAIS CONFIRME 1  
UEL174 JAPONAIS CONFIRME 2  
UEL167 JAPONAIS DEBUTANT 1  
UEL168 JAPONAIS DEBUTANT 2  
UEL169 JAPONAIS DEBUTANT 3  
UEL170 JAPONAIS DEBUTANT 4  
UEL171 JAPONAIS INTERMEDIAIRE 1  
UEL172 JAPONAIS INTERMEDIAIRE 2  
UEL187 NEERLANDAIS DEBUTANT 1  
UEL188 NEERLANDAIS DEBUTANT 2  
UEL189 NEERLANDAIS DEBUTANT 3  
UEL190 NEERLANDAIS DEBUTANT 4  
UEL195 PORTUGAIS DEBUTANT 1  
UEL196 PORTUGAIS DEBUTANT 2  
UEL197 PORTUGAIS DEBUTANT 3  
UEL198 PORTUGAIS DEBUTANT 4  
UEL199 PORTUGAIS INTERMEDIAIRE 1  
UEL200 PORTUGAIS INTERMEDIAIRE 2  
UEL185 RUSSE CONFIRME 1  
UEL186 RUSSE CONFIRME 2  
UEL179 RUSSE DEBUTANT 1  
UEL180 RUSSE DEBUTANT 2  
UEL181 RUSSE DEBUTANT 3  
UEL182 RUSSE DEBUTANT 4  
UEL183 RUSSE INTERMEDIAIRE 1  
UEL184 RUSSE INTERMEDIAIRE 2

Le CEVU émet un avis favorable avec un vote contre.

## 11. Plagiat

**M. Delabaere** précise qu'il s'agit d'alerter l'étudiant sur cette problématique. Cette proposition vient de M. Pierre Frère, Président de la section disciplinaire qui a constaté une augmentation de ce type de fraude. Cet engagement de non plagiat signé par l'étudiant pourrait être insérer dans chaque rapport ou mémoire d'étudiant comme ci-dessous :

« Je soussigné ....., être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire. ».

Cet engagement sera également intégré dans la charte des examens.

**Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité.**

## 12. Subventions FSDIE : examen de projets étudiants

- I **Association MELTING POTES** «WEEK END PUY DU FOU » FIN JUIN» - Le CEVU émet un avis favorable pour l'attribution d'une subvention de 970 euros avec un vote contre.
- I **Association Citoyen du Monde** «Objectif Népal» 3 au 30 juillet 2009 - Le CEVU émet avis favorable à l'unanimité pour une subvention de 1200 euros.
- I **Association FE2A** «LES ASSOLIADES 2009 » du 24 au 28 juin 2009 ». Le CEVU émet un avis favorable pour une subvention de 600 euros avec 3 votes contre et 5 abstentions.

Le Président de l'Université

Daniel MARTINA



Le Vice-Président du CEVU

Eric DELABAERE



La Directrice des Enseignements et de la Vie étudiante

Brigitte BRAULT